

Privas, le 21 novembre 2025

À

Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux

**Objet : 120e anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 – Proposition de motion pour la consécration constitutionnelle de la laïcité**

Mesdames, Messieurs,

L'année 2025 marquera le 120e anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, texte fondateur de notre République laïque.

Cette loi, par ses articles 1er et 2, a posé les principes essentiels de la liberté de conscience et de la neutralité de l'État :

Article 1er – *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.*

Article 2 – *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.*

Ces deux articles constituent le cœur de notre pacte républicain. Or, s'ils inspirent de nombreux textes constitutionnels, ils n'ont pas encore été formellement intégrés à la Constitution elle-même.

À l'occasion de cet anniversaire symbolique, la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche, mouvement d'éducation populaire attaché à la promotion et à la défense de la laïcité, souhaite inviter les conseils municipaux du département à adopter une motion exprimant le vœu que les articles 1er et 2 de la loi de 1905 soient inscrits dans la Constitution française.

Cette initiative vise à réaffirmer l'universalité du principe de laïcité, pilier de notre cohésion sociale et garante de la liberté de conscience pour toutes et tous.

Nous demandons à votre commune d'engager un débat au sein de Conseil municipal dans l'optique d'adopter une motion exprimant ce vœu, et ainsi participer à cette démarche républicaine et symbolique.

Vous trouverez en pièce jointe de ce courrier un modèle de motion. Lorsque votre conseil municipal aura adopté cette motion, nous vous demandons de vous en faire retour par courrier ou par mail à [contact@folardeche.fr](mailto:contact@folardeche.fr).

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette initiative, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes salutations républicaines les plus sincères.

Pour la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche,  
La Présidente, Bernadette FORT

